

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Depuis le 5 août 2019, le service de ramassage des encombrants est payant. Le montant est à hauteur de 10 €/m³ puis 5 €/m³ supplémentaire. (Délibération du 11/04/2019 – DEL 19 III 041)

Règlement :

Le calendrier de ramassage est consultable auprès des services techniques ou sur le site de la commune.

Les inscriptions sont obligatoires la semaine précédant le ramassage au **04 66 32 48 93**.

Un formulaire est à remplir. Celui-ci est disponible en format papier aux services techniques ou en format numérique sur le site Internet de la commune. Il pourra également vous être délivré par e-mail lors de votre inscription.

Le formulaire est à retourner, une fois rempli, aux services techniques, ou par mail à l'adresse magasin@ville-marvejols.fr.

Pour rappel : La quantité est limitée à un petit camion. Les déchets verts doivent être conditionnés en sacs ou en fagots. Les pneumatiques ne sont pas acceptés.

Les déchets devront être déposés à des endroits ne gênant pas la circulation, la veille ou le matin même du jour de la collecte.

La mairie vous transmettra une facture à régler à l'ordre du Trésor Public.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Inscriptions au **04 66 32 48 93**

Déposer le formulaire auprès des services techniques ou à l'adresse mail suivante :
magasin@ville-marvejols.fr

Date de ramassage :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Adresse du lieu de ramassage (si différente du lieu de résidence) :

.....

.....

Type de déchets (verts, électroménager...) :

.....

.....

Quantité de déchets en m³ :

(Cette quantité sera vérifiée par le service de ramassage et éventuellement modifiée)

Jusqu'à 1 m³ =10,00€.....

m³ supplémentaire _____ x 5 € =0,00€

Net à payer = _____ **10,00€** _____

Remarques :

.....

.....

Le demandeur atteste qu'il a bien pris connaissance du règlement et notamment du montant demandé en compensation de la prestation

SIGNATURE DEMANDEUR :

SIGNATURE et CACHET DU SERVICE :